

## **TAXES RGPD - NOUVELLE ARNAQUE !**

Une nouvelle arnaque téléphonique, soyez prudent !  
**Déroulement de l'arnaque**

Une personne se présente comme votre expert-comptable et vous indique qu'il faut payer une taxe RGPD immédiatement pour éviter des pénalités.

Elle indique qu'elle est débordée car il y a beaucoup de dossiers et vous met ainsi dans une situation de stress mais également de confiance en vous appelant par votre prénom ou en vous demandant si vous allez bien.

Elle vous demande ensuite de faire un virement sur un IBAN qu'elle vous donne par téléphone, puis rappelle soit le jour même, soit les jours suivants et vous demande de réaliser d'autres virements.

La voix de la personne aurait été copiée via une intelligence artificielle.

**Cette taxe n'existe pas, ne payez jamais de taxes par téléphone, ni factures !** Si on vous appelle, ne faites rien ! Contactez vous-même votre expert-comptable et attirez son attention sur le fait qu'il a peut-être été hacké.

**Signaler cette arnaque sur les liens suivants :** <https://www.signal-spma.fr> et <https://www.cybermalveillance.gouv.fr>